

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

## Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

## Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## Election législative

du 21 Octobre 1906

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

# L. BÉCAYS

Avocat

Candidat Républicain Radical  
Désigné par le Congrès

Pour ceux qui ne lisent  
QUE LE DIMANCHE

## LA SEMAINE

EN FRANCE

La Séparation et le Gouverne-  
ment.

Les ministres ont enfin délibéré d'une manière officielle sur les conséquences probables de l'attitude boudeuse ou même intransigeante du clergé à l'égard de la loi de séparation. Mais c'est tout ce que nous savons, nous profanes, de la délibération ; on dit bien qu'on a résolu d'appliquer la loi, toute la loi, mais il est visible qu'on est embarrassé et qu'on compte beaucoup sur le temps pour arranger les choses.

C'est qu'en effet personne, pas même la droite, n'avait prévu la tactique de Pie X ; on ne pouvait pas croire qu'un chef de l'Eglise refuserait à ses fidèles les moyens de les laisser célébrer leur culte avec convenance.

Et c'est pourquoi nous voyons des hommes de parti, absolument opposés, comme MM. Denys Cochin et Allard, exiger du ministre des cultes la cassation des associations cultuelles formées par des dissidents.

Pour l'instant le rôle que jouera le gouvernement lorsque le moment de la dévolution des biens d'Eglise sera arrivé, n'est pas encore arrêté.

Et d'ailleurs, ne dit-on pas de tous côtés que ce ministère se disloquera, jettera du lest en débarquant plusieurs ministres et surtout remplacera M. Sarrien par un chef de parti plus en vue, Clemenceau, ou bien Combes, dont c'est le programme qui a conduit les républicains à la victoire de mai.

## A L'ÉTRANGER

La situation en Russie. — En Crète.

En Russie, c'est toujours une lutte sourde entre l'autocratie et la révolution. Les grèves et les émeutes se succèdent à de longs intervalles maintenant, car les terroristes sont traqués et fusillés sans aucune forme de procès.

Mais le gouvernement est à bout de forces, parce que l'argent commence à manquer. On l'a appris cette semaine par un document de tout premier ordre que la presse indiscrete a su découvrir ; c'est le rapport du ministre des finances, M. Kokotsev, au président du Conseil. Ce rapport jette le cri d'alarme et annonce un déficit énorme et parle d'emprunt.

Et le comte Witte, qui depuis quelque temps se taisait, reparait sur la scène et recommence à faire le courtier du tsar. Evidemment si la France ne continue pas à donner ses milliards, c'est la banqueroute pour l'autocratie, mais c'est la liberté russe sauvée, et c'est surtout une série de massacres évités.

La Crète a changé de gouverneur ; le prince Georges ayant donné sa démis-

sion, il y a eu pendant quelques mois des craintes de guerre entre la Turquie et la Grèce qui convoite l'île avec raison. Mais le concert européen est intervenu et c'est un autre grec, M. Zaimis, qui a assumé la charge de préparer l'annexion de l'île à son pays ; ce qui se fera sans secousse.

LE FURETEUR.

## LE CRÉDIT AGRICOLE

Pour tirer tout le parti possible de la puissance productive du sol, il faut un fonds de roulement dont l'importance varie avec la nature des cultures, mais reste toujours considérable. Jusqu'à ces derniers temps, le propriétaire, qui ne possédait pas par lui-même ce fonds de roulement, se le procurait ordinairement en s'adressant aux banques privées organisées pour remplir le même office auprès des commerçants.

Mais la durée des opérations agricoles est en général sensiblement plus longue que celle de la plupart des transactions commerciales. L'agriculture s'accommode peu de la pratique des banques ; l'échéance trimestrielle, par exemple, usuelle dans le commerce, s'adapte mal à un emprunt pour ensemencement, dont le produit ne pourra être vendu que dix ou douze mois plus tard. La multiplicité des commissions, qu'occasionne la brièveté des délais, constitue pour l'agriculture une charge excessive, qu'accroît l'élevation d'un taux d'intérêt, justifié en matière commerciale par l'importance des bénéfices et les aléas de l'entreprise, mais hors de proportion avec le produit net habituel des exploitations agricoles.

Pour éviter les inconvénients du crédit commercial les agriculteurs ont eu d'abord recours au crédit civil. Au lieu d'emprunter chaque année les sommes nécessaires pour faire leurs cultures et garnir leurs écuries, ils ont imaginé d'en obtenir le prêt à longue échéance au moyen d'une hypothèque consentie sur le bien lui-même. Ils l'ont ainsi réalisé à un taux moindre. Mais, comme c'était sur ce fonds de roulement, qu'ils prélevaient le montant des pertes, et que la succession des crises agricoles les rendaient permanentes, ils ont dû reconstruire à plusieurs reprises le fonds de roulement par de nouvelles hypothèques consenties sur la terre, de sorte que l'hypothèque a conduit le plus souvent à l'expropriation finale.

C'est cette difficulté de trouver pour l'agriculture le crédit, qui lui est indispensable, qui avait contribué pour une large part à la fondation, en Allemagne ou en Italie, des banques populaires connues sous le nom de « Raiffeisen », de « Schulz-Delitzsch » ou de banques « Luzzati ». Ces banques sont toutes basées sur le principe du crédit mutuel entre les associés, avec une proportion plus ou moins considérable de dispositions relevant de la coopération. Et en fait l'histoire de ces sociétés n'est qu'une lutte perpétuelle entre le principe capitaliste

qui préside au crédit ordinaire et les tendances solidaristes que leur ont infusées leurs fondateurs.

C'est sur le principe solidariste même, que sont fondées les caisses agricoles prévues chez nous par la loi du 5 Novembre 1894. Elle est l'organisation de la solidarité de fait, qui existe entre les agriculteurs d'une même région. Ceux qui ont un excès de fonds de roulement, le laissent à la disposition des autres, ou plutôt c'est le crédit dont dispose chacun, qui est mis en commun. Les bénéfices sont répartis entre les membres, non pas à proportion de leurs parts, mais au prorata de leurs opérations, c'est-à-dire qu'ils viennent en diminution des frais. La société ne doit pas en effet faire de bénéfice, et si les prélèvements, qu'elle a effectués sur les opérations, sont supérieurs aux frais de gestion, elle doit rendre l'excédent. Les sociétés de crédit agricoles sont donc de véritables coopératives de crédit.

Aussi jouissent-elles de privilèges importants : Elles sont exemptes du droit de patentes et de l'impôt sur les valeurs mobilières. De plus, pour alimenter les caisses locales, la loi du 31 Mars 1899 a créé des caisses régionales, et a mis à leur disposition sans aucun intérêt les quarante millions avancés par la Banque de France au Trésor, et la redevance annuelle, que paie cette même Banque de France, redevance, qui ne peut pas être inférieure à deux millions.

L'importance de cette double subvention, et l'avantage si appréciable de procurer à leurs membres un crédit des plus économiques, puisqu'il supprime tout bénéfice d'intermédiaire, ont amené un rapide développement des caisses de crédit agricole. Il y a aujourd'hui 1150 caisses locales, groupant 46.000 sociétaires, auxquelles elles ont prêté 95 millions, elles sont affiliées à 65 caisses régionales.

Ce développement remarquable, n'a malheureusement pas affecté également les diverses parties du territoire. Il n'a été intense que dans les régions où étaient nombreux les syndicats agricoles, qui aux termes de la loi, doivent être la base de toute caisse de crédit.

Dans notre région, où les syndicats sont encore rares, les caisses agricoles sont presque inconnues. Nos paysans perdent ainsi tout le bénéfice de la loi de 1899, et vont payer fort cher chez des particuliers, ce qu'ils pourraient avoir presque gratuitement, s'ils avaient dans chaque canton un syndicat et la caisse qui en est le complément naturel. Le paysan Quercynois est malheureusement terriblement individualiste, il est peu porté à s'associer, et cette répugnance n'est pas sans quelque gravité, dans un siècle où les milliardaires eux-mêmes éprouvent le besoin de se syndiquer.

D'autre part la loi du 18 juillet 1898 sur les warrants agricoles, permet à l'agriculteur de gager ses récoltes tout en les conservant chez lui. Cette loi a pour but de donner au propriétaire le moyen de choisir le moment le plus favorable pour vendre sa récolte. C'est encore une source trop ignorée de bienfaits inappréciables pour l'agriculture. Le cadre primitif en était il est vrai un peu restrictif ; mais une disposition récente l'a notablement élargi.

Une loi du 4 juillet 1900 a organisé des caisses d'assurance mutuelle agricoles, qui reçoivent des subventions ou des secours de l'Etat au prorata de leurs sinistres. Ces caisses, qui sont locales, sont elles-mêmes réassurées à des Fédérations, qui englobent un grand nombre de départements. Il y a aujourd'hui plus de 6.000 caisses d'assurance agricole ; mais elles sont évidemment presque toutes dans les régions où l'organisation syndicale agricole est la plus développée.

Car désormais la condition indispensable de prospérité pour l'agriculture réside dans le développement des syndicats agricoles. Eux seuls peuvent faire bénéficier la petite pro-

priété des conditions de vente plus avantageuse, qui s'offre à la grande production. Eux seuls permettent d'accommoder notre mode traditionnel d'exploitation avec les nécessités de la concurrence moderne. Le syndicat est l'arme naturelle des petits contre les grands, lui seul peut donner à notre agriculture la force de lutter contre les immenses cultures du Nouveau Monde, en opposant masse à masse, la supériorité de rendement de la petite culture compensant la plus grande fertilité des terres neuves.

Jean AUTESSERRE.

## EN RUSSIE

A Odessa

Le Comité local du parti de la régénération pacifiste a télégraphié au comte Heyden, pour le prier d'informer M. Stolypine des faits suivants :

« L'activité des partis de gauche ou terroristes avait dernièrement diminué et en conséquence, la population commençait à se calmer, mais un nouveau danger a surgi la semaine dernière : les partis de droite ont commencé à faire parler d'eux. En effet, on n'a pas eu à enregistrer moins de vingt-deux cas de meurtre ou d'attaques dirigés contre les étudiants et les juifs.

La complicité des plus hautes autorités locales n'étant pas douteuse, le Comité craint que dans ce cas, l'agitation ne puisse pas s'apaiser aussi rapidement. Il faut craindre une révolte des étudiants ou un pogrom juif ; ce qui serait une terrible calamité pour la ville. Le seul moyen de conjurer ce danger serait une déclaration énergique du premier ministre condamnant sans réserves les désordres quels qu'ils soient. Une telle déclaration aurait pour effet, d'une part, d'amener les autorités à prendre les mesures nécessaires et, d'autre part, de rassurer la population. »

Le Comité a reçu aujourd'hui une réponse du Comité Heyden, annonçant que le télégramme avait été soumis à M. Stolypine qui a déclaré être au courant de la situation et avoir pris les mesures nécessaires. Il a, en outre, promis de réitérer ses instructions.

Bagarre à Lodz

A Lodz, mercredi à 3 heures, la foule a envahi la place où ont lieu les exécutions, et a exhumé les cadavres de cinq terroristes fusillés dans la matinée. Une quète a été faite pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat de cercueils, lorsqu'un escadron de cosaques faisant soudain irruption, dispersa la foule à coups de nagaïka et de sabre. 30 personnes ont été arrêtées et conduites à la prison.

La visite des députés anglais

Le Comité chargé d'organiser la visite de la députation anglaise en Russie s'est réuni et, sur des avis reçus du Comité pétersbourgeois, a décidé de demander à celui-ci d'abandonner toutes les démonstrations et de présenter son adresse à la Douma en privé.

## A. E. I. O. U

On connaît la signification de ces cinq voyelles rangées par ordre alphabétique. C'est la devise de l'Autriche : *Austria Est Imperare Orbi Universo*. Prétention que Solferino et Sadowa ont singulièrement démentie ! Pourtant les Hasbourg n'abdiquent rien de leur fierté. Et gare à qui y touche ! Lisez ceci :

Un soldat autrichien, Rabouseck, raconta, il y a quelques semaines en chambre, une histoire du temps de Marie-Thérèse, une aventure scabreuse de la grande impératrice. On s'en esclaffa. Comment le ministère public eut-il connaissance de ce

récit de caserne ? Toujours est-il que Rabouseck, poursuivi pour crime de lèse-majesté, a été condamné à un mois de prison. Les juges n'ont pas nié que Marie-Thérèse est morte depuis cent vingt-six ans, mais il ne pouvait — ce sont les termes du jugement — laisser passer sans répression l'offense faite à la maison impériale. A quoi l'avocat de Rabouseck répliqua :

— Qu'auriez-vous fait si, au lieu de Marie-Thérèse, il avait été question de Rodolphe II qui, en 1608, s'occupa plus d'alchimie et d'astrologie que de ses États, au point de les laisser morceler par son incurie ?

— Nous aurions condamné de même, a répondu le président du conseil de guerre. Rodolphe II vivait il y a trois siècles. Mais en Autriche, un empereur n'est jamais mort et quiconque l'outrage insulte la dynastie régnante.

Décidément, il vaut mieux vivre en France qu'à l'étranger. Au moins, chez nous, on a le droit de parler et d'écrire...

## Ce bon Petit Vieux

Cinq cents pauvres du quartier de Saint-John's-Wood, à Londres, escortaient, il y a huit jours, le convoi d'un vieux et digne gentleman, un des piliers de l'église baptiste. Il était leur providence et ils perdent en lui leur manteau bleu. Or, ce bon petit vieux n'était autre qu'un fameux pickpocket dont la généalogie se trouve écrite depuis plus de cent ans, de génération en génération, dans les registres d'érou de la prison de Newgate. Son père y subit plusieurs condamnations, son arrière-grand-père y fut pendu. Son grand-père, déporté à Botany-Bay, y mourut. Riche famille. Lui-même avait, tout petit enfant, reçu des leçons de vol. Il faisait déjà, à six ans, main basse sur la caisse des marchands peu vigilants. Il se glissa ensuite dans les magasins, entre chien et loup, par les portes laissées imprudemment entre-bâillées ; il passa de la fausse monnaie aux courses et dans les bars. Non content d'exercer dans sa ville natale, il prit tour à tour pour champs d'opération Paris, Berlin, Vienne, Rome. Il fut l'hôte de Mazas. Les détectives avaient dans toute l'Europe son signalement, mais il leur échappait le plus souvent parce qu'il était encore plus prompt que Fregoli à changer de costume et de physionomie. Il avait déjà des cheveux blancs et atteignait la soixantaine quand il arriva à Philadelphie. Son métier de voleur était si lucratif qu'il n'en adopta point d'autre, et pendant une dizaine d'années il en vécut largement, achetant même une ou deux maisons de rapport sur ses bénéfices.

Un jour il entra dans une église de la capitale de Pensylvanie. L'assistance était nombreuse et select. Les poches devaient être garnies de bourses bien pleines, les goussets de monnaie d'or. Il n'y aurait qu'à fouiller des deux mains. Le pasteur avait choisi pour texte de son sermon le titre même d'un roman célèbre de Charles Read : « Il n'est jamais trop tard de se corriger. » Puissant effet de l'éloquence. Robertson — c'est le nom du pickpocket — se sentit touché de la grâce. Au sortir de l'église il réalisa tout son avoir, vendit ses immeubles et s'embarqua pour l'Angleterre. Il se fixa à Saint-John's Wood, quartier paisible, et y ouvrit un honnête magasin. Il ne tarda pas à se faire estimer, d'autant plus qu'il assistait pieusement à tous les offices. La police de Scotland-Yard ne s'était pas trompée sur son identité. Elle eut les yeux sur lui, mais ne troubla point sa quiétude. Cependant il recevait des visites mystérieuses. Ses anciens complices venaient l'assiéger de demandes d'argent en menaçant de le dénoncer. La mort l'a débarrassé de ces gêneurs. St-John's le regrette.

Durant ce temps Jean Tachon n'avait pas quitté le coin du feu ; la chaleur aidant, le brave homme avait fini par céder à la fatigue et s'était assoupi. Quand il rouvrit les yeux, longtemps après le départ des voisins, il fut pris de peur : la lueur tremblotante du cierge éclairait le visage de la défunte et l'on eut dit que son affreux rictus de paralysique se ranimait comme pour mieux grimacer à la mort. Semblables à un cortège de fantômes venus au-devant d'un des leurs, des ombres se profilaient, géantes, sur le mur et s'agitaient. Les deux filles dormaient et le tic-tac de la pendule au long balancier de cuivre rompait seul avec le vent le calme d'alentour.

Le malheureux crut à un cauchemar et fut sur le point de crier. Et puis il se souvint et il eut honte de sa frayeur ; depuis que, pour augmenter les ressources de la famille, il faisait avec celui de journalier le métier de fossoyeur, la dure nécessité ne l'avait-elle donc pas habitué aux choses de la mort ? Oui, mais la mort n'avait encore frappé aucun des siens... et de nouveau le courage lui manqua lorsqu'il s'avisait, cruelle épreuve, qu'il était bientôt l'heure d'aller creuser la fosse de sa femme ? Car, aussi charitable, qu'ils fussent les voisins ne s'étaient pas offerts à lui épargner cette pénible tâche.

Pourtant, comme c'eût été le tour d'un autre ! Enfin, il parut en prendre son parti, fit un brulot et s'enivra. Alors Jean Tachon redovint Jean Tachon, le fossoyeur qui n'a pas peur et qui en fait des trous, des petits et des grands, la nuit, tout seul, dans le cimetière. Peur, lui ? on allait bien voir et il sortit.

La lune filtrait ses pâles rayons à travers les grands arbres du chemin. Jean Tachon allait gesticulant et titubant, tandis qu'un vent glacial cinglait sa figure congestionnée. Tout à coup, il s'arrêta net et s'abattit comme une masse.

Un autre alla creuser la fosse de la mère... et la sienne ; il était mort.

M. L.

## FANTAISIE

La Mort du Fossoyeur

La vieille mère venait de s'éteindre. Dans l'unique pièce de logis où nétrait le froid, la famille veillait, assise autour de l'âtre. Jean Tachon, le père, accoudé à un chenet, écoutait, hébété, la plainte lugubre de la bise. Mille souvenirs confus envahissaient sa pauvre tête : que de joies, que de tristesses vécues ensemble pendant si longtemps ! Et puis quelle brusque séparation : en moins de huit jours l'attaque avait fait son œuvre. Certes la mort était préférable pour elle et pour tous à la décrépitude qui suit les crises de ce genre. Au surplus, Jean Tachon n'était pas riche : la mère infirme devenait une bouche inutile et c'était bien assez de l'enfant que Julie, sa fille aînée, avait eu d'un chemin de fer logé un soir pour quelques sous.

Tandis que le père songeait, la grande Julie bergait sur ses genoux la progéniture de l'inconnu, et Joséphine, la cadette, tout en essayant ses larmes, ramenait machinalement vers la flamme les brindilles qui s'en écartaient.

On frappa discrètement à la porte : c'étaient les voisins, prévenues suivant l'usage, qui arrivaient. Lorsque toutes furent là, elles se mirent en devoir d'habiller la morte. La funèbre toilette terminée, l'une d'elles alluma un grand cierge qu'elle plaça près du lit et, dévotement, trempa dans une assiette d'eau bénite un rameau de buis avec lequel elle aspergea le corps. Les gouttelettes brillèrent à la lumière du cierge comme autant de petites pierres précieuses jetées en grâce à la pauvresse par une Divinité, honteuse de faire jusque dans la tombe des riches et des déshérités. Puis, les femmes se signèrent et partirent.

Durant ce temps Jean Tachon n'avait pas quitté le coin du feu ; la chaleur aidant, le brave homme avait fini par céder à la fatigue et s'était assoupi. Quand il rouvrit les yeux, longtemps après le départ des voisins, il fut pris de peur : la lueur tremblotante du cierge éclairait le visage de la défunte et l'on eut dit que son affreux rictus de paralysique se ranimait comme pour mieux grimacer à la mort. Semblables à un cortège de fantômes venus au-devant d'un des leurs, des ombres se profilaient, géantes, sur le mur et s'agitaient. Les deux filles dormaient et le tic-tac de la pendule au long balancier de cuivre rompait seul avec le vent le calme d'alentour.

Le malheureux crut à un cauchemar et fut sur le point de crier. Et puis il se souvint et il eut honte de sa frayeur ; depuis que, pour augmenter les ressources de la famille, il faisait avec celui de journalier le métier de fossoyeur, la dure nécessité ne l'avait-elle donc pas habitué aux choses de la mort ? Oui, mais la mort n'avait encore frappé aucun des siens... et de nouveau le courage lui manqua lorsqu'il s'avisait, cruelle épreuve, qu'il était bientôt l'heure d'aller creuser la fosse de sa femme ? Car, aussi charitable, qu'ils fussent les voisins ne s'étaient pas offerts à lui épargner cette pénible tâche.

Pourtant, comme c'eût été le tour d'un autre ! Enfin, il parut en prendre son parti, fit un brulot et s'enivra. Alors Jean Tachon redovint Jean Tachon, le fossoyeur qui n'a pas peur et qui en fait des trous, des petits et des grands, la nuit, tout seul, dans le cimetière. Peur, lui ? on allait bien voir et il sortit.

La lune filtrait ses pâles rayons à travers les grands arbres du chemin. Jean Tachon allait gesticulant et titubant, tandis qu'un vent glacial cinglait sa figure congestionnée. Tout à coup, il s'arrêta net et s'abattit comme une masse.

Un autre alla creuser la fosse de la mère... et la sienne ; il était mort.

**INFORMATIONS**

**La Convocation des Chambres**  
Plusieurs membres de la Commission du budget ont déclaré mercredi que la Commission aurait terminé ses travaux avant le 23 octobre, et que le rapport général du budget pourra être distribué ce jour-là aux députés. Le gouvernement pourrait donc convoquer la Chambre pour cette date.

**Réorganisation administrative**  
La Commission du budget, a entendu M. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur, sur les modifications apportées au budget du département de l'Intérieur. Il a mis la Commission au courant des réformes que le ministre se propose d'accomplir dans le personnel de son administration centrale et dans l'organisation administrative des départements.

Le principe de la réforme du personnel est basé sur la diminution du nombre des fonctionnaires et agents et dans une augmentation de traitement. Il en résulte pour plus tard, une économie très considérable, mais le sous-secrétaire d'Etat déclare que ces économies ne pourront être réalisées dans le prochain exercice, et il demande par conséquent des relèvements aux chapitres 1 et 2. Complétant ces renseignements sur la future réforme administrative, M. Sarraut indiqua que les sous-préfets seraient supprimés et remplacés par des fonctionnaires « haut le pied » qui recevraient des missions temporaires dans les départements dont ils rendraient compte aux préfets. Cette réforme repose sur la double considération de la déconcentration et de la décentralisation. On compterait en France 110 nouveaux fonctionnaires au lieu de 375 sous-préfets et l'économie serait de 1.277.000 fr. Mais le sous-secrétaire d'Etat ne pouvant préciser l'époque où il pourra réaliser cette réforme, ne peut accepter la réduction de la Commission. En ce qui concerne les Conseils de préfecture, le gouvernement pense organiser des Conseils régionaux. Cette réforme donnerait une économie de 230.000 fr.

La Commission a arrêté les décisions suivantes : Sur le chapitre premier, la réduction est de 50.000 fr. au lieu de 100.000 fr.

Afin de pousser à la réforme du personnel reconnue possible et désirable par le gouvernement, le corps des inspections générales a été réduit de 60.000 fr. par la suppression, notamment du Comité technique dont les membres fonctionnaires eux-mêmes, touchent abusivement des suppléments de traitement.

La Commission a rétabli le crédit relatif aux sous-préfets. Elle a rétabli de même, le crédit des Conseils de préfecture, mais en le réduisant de 20.000 fr.

Pour rendre nécessaire une réforme des Conseils de préfecture que tout le monde juge indispensable, le gouvernement propose des économies nouvelles résultant de la diminution des fonds d'abonnement des préfectures et sous-préfectures, lesquels, peuvent facilement, dit M. Sarraut, supporter une réduction de 190.000 fr. aux préfectures et de 1.100.000 fr. aux sous-préfectures.

**Les facteurs révoqués**  
Ils avaient été 350 et ils ne sont plus que 13. Cédant aux instances de l'Association générale des sous-agents, M. Barthou a promis de réintégrer ces derniers dès qu'il y aura des vacances.

Le ministre a promis, en outre, d'examiner la situation des réintégré qui avaient perdu le bénéfice de leur ancienneté et de leurs versements antérieurs à la Caisse des retraites. D'ailleurs, prévenant cette promesse, M. Barthou avait prié M. le ministre des finances de solliciter des Chambres l'adoption d'un projet de loi faisant disparaître ces conséquences, en permettant de restituer aux réintégré les sommes qu'ils ont versées pour la deuxième fois.

Le projet de loi en question sera déposé conjointement entre les ministres des finances et des travaux publics au commencement de la prochaine session.

**Une guerre Turco-Bulgare**  
Un collaborateur de la Gazette de Lausanne qui fait à Athènes une enquête sur les affaires de Crète et de Macédoine, a recueilli dans certains milieux grecs, l'impression qu'on y considère comme probable une prochaine guerre turco-bulgare à propos de la Macédoine.

Un de ses interlocuteurs lui a dit notamment :  
« Dieu fasse que de là cette guerre et à l'intervention de l'Autriche, de la Russie, de l'Allemagne et de l'Angleterre pour le partage de l'empire turc, l'arbitrage soit devenu mondial mais qu'il se hâte, car la poudre est bien sèche et les canons sont prêts à tourner leurs gueules de bronze contre l'ennemi. »

D'autres indications de source pri-

vé, venant de Constantinople et de Sofia donnent également à entendre que l'on craint vivement la guerre turco-bulgare pour le printemps prochain, et que les déploiements de force des deux pays à leurs frontières respectives en sont le prélude, bien que chacun des deux pays, tout en faisant ses préparatifs belliqueux, ait intérêt à les nier jusqu'au dernier moment.

**Tirage d'Obligations Foncières 1903**  
Le numéro 585.732 gagne 150.000 fr. Le numéro 434.065 gagne 30.000 fr. Les huit numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr.  
356.304 188.553 541.309 211.193 306.845 233.855 563.526 455.631.  
Cent trente numéros gagnent chacun 1.000 fr.

**Petites Nouvelles**

Le Japon négocie un traité avec la Russie pour l'établissement d'un service postal par voie de terre, qui mettrait Tokio à 17 jours de Londres.

Le général Alfara a été élu par l'Assemblée constituante, président provisoire de la République de l'Equateur.

Le ministre italien de la marine a décidé de faire créer plusieurs ports de refuge sur la côte adriatique jusqu'à Castellamare-Adriatico.

La Haute Cour de San-Francisco vient de rendre un jugement condamnant les compagnies d'assurances à couvrir les pertes causées par le tremblement de terre de San-Francisco.

On annonce la suppression de l'Etoile Noire du Bénin, la décoration du roi Tofa, le souverain de Porto-Novo, sur la côte du Dahomey.

**CHRONIQUE LOCALE**

**COUPS DE HACHE**

Pour le droit contre le favoritisme. — L'affaire de M. Guéry, l'inspecteur d'académie des Côtes-du-Nord déplacé d'office, sans avoir été entendu et sans avoir pris connaissance de son dossier, prend une importance imprévue dans les Amicales de Bretagne.

M. Briand n'ayant pas répondu à leur demande d'audience, une réunion publique, nous informons l'Action, fut organisée au gymnase de Saint-Brieuc, sous les auspices du Comité socialiste des travailleurs. Cinq cents auditeurs, appartenant aux divers groupements républicains des Côtes-du-Nord, avaient répondu à l'appel des organisateurs.

L'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Considérant que M. l'inspecteur d'académie des Côtes-du-Nord a été déplacé d'office, sans avoir été entendu et sans avoir eu au préalable communication de son dossier ;  
Que, dans la conviction du public et particulièrement du personnel des instituteurs et institutrices, M. Guéry a été frappé pour n'avoir pas voulu, dans les questions de nominations, subordonner l'intérêt de l'école et de l'instituteur à l'intérêt infiniement moins recommandable de quelques personnalités ;  
Que le départ de M. Guéry dans de telles conditions livrerait son successeur, tout le personnel des instituteurs et même tout le personnel des fonctionnaires à la discrétion des politiciens ;  
Que les hommes politiques doivent désormais considérer que l'école et les maîtres laïques sont au-dessus et en dehors des passions qui les agitent ;  
Que M. Guéry, depuis son arrivée dans les Côtes-du-Nord, a mis toute sa volonté, toute son intelligence, toute son énergie et aussi tout son cœur au service de la cause de l'école laïque et de son personnel ; qu'il a su mériter la sympathie, la confiance et le respect de tous ses subordonnés et de tous les vrais républicains ;  
Pour ces raisons, les associations protestent énergiquement contre le déplacement arbitraire de M. Guéry et demandent instamment à l'autorité supérieure son maintien dans les Côtes-du-Nord. »

**Instituteurs et politiciens.** — Les Annales de la Jeunesse laïque protestent, de leur côté, contre l'attitude de politiciens se disant républicains radicaux ou socialistes qui aiment le personnel de l'enseignement laïque à la condition qu'il soit asservi à la défense des intérêts de M. le maire de M. le Sénateur ou de M. le député. Dès que le politicien s'inquiète de l'indépendance d'esprit d'un maître ou d'un professeur, la sécurité de celui-ci est gravement compromise.

A la honte du parti républicain, nous pourrions citer des exemples de maires ou de conseillers généraux qui usent de toute leur influence auprès des préfets et même des ministres pour nuire à des membres du personnel enseignant.

« Dieu fasse que de là cette guerre et à l'intervention de l'Autriche, de la Russie, de l'Allemagne et de l'Angleterre pour le partage de l'empire turc, l'arbitrage soit devenu mondial mais qu'il se hâte, car la poudre est bien sèche et les canons sont prêts à tourner leurs gueules de bronze contre l'ennemi. »

D'autres indications de source pri-

**CAHORS COLOSSAL TOUPET**

Nos lecteurs ont connu par notre numéro de dimanche, l'incident Malvy-Béral et la suite de cet incident, c'est-à-dire l'échange de témoins qui n'a abouti à aucun résultat, et nos lecteurs ont compris la portée du refus de M. Malvy, de se commettre avec M. Béral.

Nous n'insistons donc pas. Mais, au moment même où paraissait notre article relatif à cet incident, les journaux fidèles aux élus renégats publiaient la lettre du tyran de Pechfumat.

Nous ne reproduirons pas ces lignes où s'affirme, cynique, la mentalité... spéciale du sénateur renégat ; cependant en voyant que dans cette lettre celui-ci qualifie M. Malvy de *goujat*, de *dernier des lâches*, de *triste personnage*, nous sommes en droit de demander si le sénateur panamitar n'est pas tombé dans un degré d'aberration égal à sa séculité.

Sans doute, les journaux courbés sous la férule de ce sectaire haineux, essayeront d'accabler M. Malvy de critiques venimeuses autant qu'injustifiées.

Qu'ils sachent ceux-là que M. Malvy est un honnête, alors que le public n'en dit pas autant de leur client qui fut, parce que sénateur, l'un des soudoyés des trafiquants du Panama.

Qu'ils sachent ceux-là, s'ils ont encore un reste de pudeur et une ombre de scrupule — ce qui serait difficile, avouons-le — qu'il est des crimes qu'on n'absout jamais.

Qu'ils sachent enfin que les expressions sales dont le sénateur Béral a eu le front de se servir contre M. Malvy, se retournent toutes, pleinement, justement contre le politicien panamitar.

Mais qui se ressemble s'assemble : dans les prisons centrales les détenus congratulent les nouveaux venus selon l'importance des méfaits que ceux-ci ont commis.

Et pourtant il semblerait bien, n'est-ce pas, à sénateur Béral et consorts, qu'il est des individus qui comme les hontes ne devraient jamais s'étaler, encore moins être congratulés ! Les braves gens, qu'ils soient victimes de chourineurs de barrières ou de détresseurs chamarrés, décorés fussent-ils hélas ! de la Légion d'honneur, pensent ainsi.

Que les tristes héros d'affaires véreuses pensent autrement, ça passe, ça glisse, ça ne gêne personne ; mais on est averti et prêt à se défendre.

LOUIS BONNET.

**A PROPOS DU CONGRÈS**

Rip, Scalps, Vindex, C. Moy, etc. etc. du *Quercinois* nous amusent et quelquefois leurs plaisanteries dérident même les plus moroses des blocards.

Avec le *Republicain* il en va autrement ; c'est du froid dans le dos que nous éprouvons quand parle le mentor — car c'est un mentor qui doit collaborer depuis 2 numéros au *Republicain* — du journal opportuniste.

Pour ce grave personnage, évidemment habitué aux luttes, aux échecs peut-être, aux combinaisons politiques, le Congrès radical du 7 octobre est un coup manqué.

Rien que ça, vian ! Le parti radical ne se relèvera pas de cette affirmation.

Mais cette affirmation seule ne serait rien si, en guise de commentaires, le mentor de la feuille du Boulevard n'y allait pas de quelques réflexions... spirituelles, et de prévisions... certaines.

Car, il faut bien le dire, le mentor du *Republicain* nous fait l'effet d'être en politique ce qu'est le vieux Major en météorologie.

Celui-ci annonce la pluie, le soleil, le brouillard : le mentor du *Republicain* annonce la débacle de ses adversaires.

Pour notre tranquillité, il faut que nous ajoutions que quelquefois le vieux Major se trompe ; il faut espérer que le mentor opportuniste se trompera aussi.

Bref, à entendre l'organe modéré le Congrès radical de dimanche est un coup manqué ; et il le prouve. Ainsi :

Les journaux radicaux ont tous donné du Congrès, des comptes-rendus de 3 et 4 colonnes, le *Republicain* écrit : « Les organes du parti, » si prompts d'ordinaire à chanter » leur confiance gardent cette fois un » silence attristé... Un compte-rendu » tout sec. »

Et bien vrai, nous nous demandons alors ce que le mentor du *Republicain* exige de ses reporters comme compte-rendu des sarabandes opportunistes ?

Il sont à plaindre, les pauvres bougres. Seulement, il ne faut pas prendre à la lettre tout ce que dit le *Republicain* : il veut faire pour simplement aux timorés d'entre nous... à moins qu'ils ne veulent rassurer ses amis.

Et ce qui le prouverait n'est-ce pas le couplet qu'il entonne contre le radicalisme, les radicaux, les ambitieux, les naïfs, les fossiles, etc., etc ?

Le *Republicain* n'est pas rassuré du tout : il nie, il critique, il crie, mais c'est de peur.

Il a raison, car avant peu, il s'apercevra des résultats de l'organisation du parti radical et radical-socialiste dans l'arrondissement de Cahors et dans le département du Lot.

LOUIS BONNET.

**LA VICTOIRE !!**

L'élection de Figeac met en joie Rip du *Quercinois*.

Rip s'esbaudit de voir le sympathique M. Bécays seul candidat à l'élection du 21 octobre.

Paraphrasant Corneille, il s'écrie : « A combattre tout seul, »

On triomphe sans gloire ! » Rip, on le voit, en a d'excellentes, mais pour notre part nous avons idée que si Rip s'esbaudit, c'est pour ne pas avoir à pleurer.

Car il faut bien le dire, c'est sans satisfaction que nos adversaires ont refusé de prendre part à la lutte dans l'arrondissement de Figeac.

S'ils voulaient l'avouer, eh bien, ils diraient que leur retraite leur a été dictée par une sage prudence, par la peur d'un échec écrasant, humiliant.

Ils diraient également qu'ils ont fait l'impossible pour susciter un candidat contre notre ami M. Bécays, seulement Déroulède refusant, Cadiegues fuyant, ils en ont été réduits à ne pas affronter la lutte.

Mais nous, nous disons que si M. Bécays reste seul candidat, c'est pour les républicains une preuve décisive de la force du parti républicain dans l'arrondissement de Figeac.

Quant on n'ose pas affronter ses adversaires, c'est qu'on ne se sent pas certain, sûr de soi-même ou de ses amis.

Rip est gouailleur, nous le reconnaissons : ses plaisanteries sont parfois bonnes, mais franchement pourquoi veut-il plaisanter quand ses amis sont abattus, écrasés, réduits à la plus grande impuissance ?

C'est manifester trop de philosophie dans le malheur !

LOUIS BONNET.

**Enseignement primaire**

Par arrêté de M. le ministre de l'Instruction publique, M. Stivil, instituteur adjoint à l'Ecole de St-Céré est nommé professeur de lettres à la dite école.

Par arrêté préfectoral en date du 11 octobre, M<sup>me</sup> Diégo, institutrice à Ussel est nommée à Saint-Martin-de-Vers.

M<sup>me</sup> Solignac, institutrice en congé est nommée institutrice à Puybrun.

**Congés militaires**

Le ministre de la guerre adresse au Président de la République le rapport suivant :

Aux termes de l'article 30 du décret du 1<sup>er</sup> mars 1890, les congés pour affaires personnelles ne peuvent être accordés, en ce qui concerne les hommes de troupe, qu'à ceux qui sont rengagés ou commissionnés ou engagés volontaires pour plus de trois ans.

En raison des dispositions de la loi du 21 mars 1905 sur le recrutement, il me semble qu'il conviendrait de modifier les termes dont il s'agit en spécifiant simplement que les prescriptions ci-dessus indiquées ne s'appliquent qu'aux militaires servant au-delà de la durée légale du service.

Toutefois, il resterait bien entendu que cette modification n'aurait pas d'effet rétroactif et ne viserait que les militaires soumis au régime de la loi du 21 mars 1905. Elle ne saurait donc être appliquée aux engagés volontaires de trois ans qui ont contracté leur engagement sous l'empire de la loi du 15 juillet 1893, attendu que pour eux la durée légale du service est et reste de trois ans.

**Circulaire ministérielle**

Les sous-officiers rengagés ou commissionnés seront dotés à l'avenir d'un képi de petite tenue en drap de sous-officier rengagé qui sera confectionné par les maîtres ouvriers au compte des fonds particuliers des unités.

Les sous-officiers rengagés ou commissionnés seront autorisés à porter, pendant les exercices à l'extérieur, conjointement avec les tenues d'ordonnance qui leur sont délivrées par leurs unités respectives, les tenues de ville qui ne sont plus susceptibles d'être portées en ville.

La confection et la distribution des képis en drap fin seront autorisées dès maintenant dans les corps de troupe dont la masse d'habillement est prospère.

Dans les corps, au contraire, où la masse serait en débet, il y aurait lieu d'attendre pour accorder cette autorisation, que les économies résultant du

port de la tenue de ville aux exercices extérieurs aient permis de faire face à la dépense.

**Avenir Cadurcien**  
PROGRAMME DU 14 OCTOBRE 1906  
La coupe des Pyrénées Delmas.  
Les deux Marquises Bouchel.  
Simple Aubade (Valse) Scipi.  
L'Africaine (Fantaisie) Meyerbeer.  
Pralinette (Polka) Romain.  
*Allées Péron, de 4 heures à 5 heures*

**ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

*Du 6 au 13 octobre.*

**Naissances**

Gaillard Angèle, rue du Château du Roi, 24.  
Lapuyade Paule-Maria, rue des Pénitents, 1.  
Gardon Maria, à la Maternité.  
Roques Louis-Basile, rue du Château du Roi, 27.

**Publication de Mariage**

Colonge Léon-Antoine, commis des postes et Gagnayre Eugénie-Augustine, s. p.

**Mariages**

Miquel Pierre, cultivateur et Gaubert Marie, s. p.  
Larqué Simon-Anselme, cultivateur et Delsahut Marie-Joséphine, s. p.

**Décès**

Fourasté Marie, Vve Caumont, s. p., 73 ans, à Labeyne.  
Malaret Pierre, cultivateur, 64 ans, rue du Cheval Blanc, 4.  
Vaysse Françoise, épouse Combébas, 76 ans, rue Clément-Marot, 20.  
Marc Savy, propriétaire, 80 ans, rue St-Barthélémy, 16.  
Molinié Louis, cultivateur, 57 ans, Hospice.  
Bagel Marie, Vve Lavergne, chiffonnière, 67 ans, Hospice.

**Nos DÉPÊCHES**

**Télégrammes reçus hier :**

Paris, 12 octobre, 1 h. 30 s.

**La convocation des Chambres**

Le Conseil des ministres réuni dans la matinée a décidé de convoquer les Chambres le 25 octobre.

**Le programme naval**

MM. Sarrien, Poincaré, Thomson ont communiqué les déclarations qu'ils feront dans l'après-midi à la commission du budget relative au programme naval.

**A La commission du budget**

La commission du budget a siégé ce matin : elle a entendu M. Bérard au sujet du budget des postes et télégraphes.

**Le repos hebdomadaire**

Les patrons boulangers parisiens ont informé ce matin le Préfet de police qu'ils ouvriront lundi ayant, à cette heure assuré le repos hebdomadaire par roulement.

**Télégrammes reçus aujourd'hui :**

Paris, 13 octobre, 9 h. m.

**Dreyfus à Vincennes**

Le commandant Dreyfus prendra possession de son poste à la direction d'artillerie à Vincennes le 1<sup>er</sup> novembre.

**La Banque Marocaine**

Une dépêche de Tanger annonce que 8 négociants de Fez ont consenti à souscrire un million représentant la part du Maroc dans la Banque Marocaine.

**La délégation anglaise**

en Russie

Le parti monarchique de Moscou a télégraphié à Edouard VII lui demandant d'empêcher l'envoi d'une députation anglaise en Russie.

**Fin de poursuite conjugale**

Un personnage de la colonie russe à Paris, a déclaré que le général Outchakoff était reparti pour Saint-Petersbourg.

**AGENCE FOURNIER.**

**Arrondissement de Cahors**

**Espère**

Comice agricole. — Les propriétaires du canton Nord de Cahors ont pu voir dans le compte rendu, que le Conseil général avait ajourné toute décision au sujet de la subvention à allouer au Comice agricole d'Espère.

Cette subvention sera-t-elle allouée ou ne le sera-t-elle pas en avril ? Nous penchons pour la négative.

Le Comice agricole du canton Nord de Cahors était illégalement constitué alors que depuis quelques semaines une Mutille-Bétail et un Comité se sont organisés pour assurer à l'avenir aux

propriétaires des avantages sérieux et certains qui ne seront pas accordés seulement à quelques-uns, suivant l'arbitraire et le caprice d'un président quelconque, mais qui seront accordés à tous sans distinction.

Cela gênera certainement ceux qui, jusqu'à ce jour, avaient l'habitude d'agir en maîtres ; mais aujourd'hui c'est fini, bien fini : la corde sur laquelle ils ont tant tiré est cassée.

Qu'il soit fait place nette aux hommes francs et loyaux et que les renégats, les transfuges soient mis de côté.

Un groupe de républicains.

**Concours**

*Perles fines.* — Le leader-phénomène du *Quercinois* enfle toujours ses perles. Dimanche dernier il ajoutait ces deux d'un réel cachet à sa collection déjà si considérable.

Admirez : « Son dernier rôle indécrotte a été *décimer* que nous n'avions pas de principes et que nous ne nous attaquions qu'aux personnes. »

« Et lorsqu'il parle de faire des personnalités, qui donc plus que lui en a bassement faites etc... »

Fort, toujours plus fort. C'est assurément l'afflux (sic) des perles, et sans doute le reflux du français.

**Montcuq**

*Nos récoltes.* — Les vendanges sont terminées : la récolte est assez abondante dans les communes qui n'ont pas été touchées par la grêle : on sait que au point de vue les orages, notre région est favorisée (!) depuis quelques temps.

Le vin sera cette année d'une qualité supérieure et fera les délices des amateurs qui trouveront réunis : bouquet, finesse, couleur.

La vente du chasselas est très active et assez rémunératrice malgré l'exploitation, pour ne dire plus, dont sont victimes les expéditeurs de la part des intermédiaires parisiens. Si la nécessité de la voie ferrée — que nous n'attendons plus... — se fait sentir, c'est bien à cette époque de l'année, où son existence permettrait une expédition plus rapide et moins coûteuse.

Quant aux autres récoltes, elles sont à cause de la sécheresse, moins que médiocres. L'hiver va être dur pour les cultivateurs. Quand donc nos représentants songeront-ils à alléger les charges qui pèsent sur l'agriculture ?

**Saint-Caprais**

Deux sinistres dans la même journée. — Mercredi, vers deux heures du soir, le feu consumait en quelques instants la grange du sieur Baret du village des Crozes. Ce n'est que par miracle que la maison a été préservée des flammes.

Il faut dire aussi que grâce aux prompts secours apportés par la famille qui travaillait dans un champ voisin les bœufs et le mulet ont pu être sauvés. Le fils de la maison, accouru le premier, a failli être victime de son dévouement pour mettre en liberté les pauvres bêtes. Ses habits avaient déjà pris feu en plusieurs endroits.

Les dégâts sont purement matériels et couverts par une C<sup>ie</sup> d'assurance.

Dans la même journée et à la tombée de la nuit cette fois le feu se déclarait dans une autre grange appartenant au sieur Poujade du village de Gounou et en quelques instants tout a été détruit.

Malgré les prompts secours apportés par le propriétaire et les voisins rien n'a pu être sauvé.

Un bœuf a péri dans les flammes et aujourd'hui on le voit attaché à sa crèche complètement carbonisé.

Le tout est encore couvert par une assurance.

La malveillance est certainement étrangère à ces deux incendies, mais, il paraît très difficile néanmoins de déterminer les causes de ces deux sinistres.

**Duravel**

*Fête patronale.* — Voici le programme de la fête patronale de la commune de Duravel qui aura lieu les 20, 21, 22 et 23 octobre 1906. Voici le programme :

Samedi 20 octobre : salves d'artillerie ;

Dimanche 21 octobre : annonce de la fête par la Bombardé Quercinoise ; à 9 heures, entrée de la musique en ville ; à 11 heures, concert musical ; de 2 à 5 heures, jeux divers ; à 5 h. 1/2, bataille de confetti ; à 7 heures, grandes illuminations ; à 8 h 1/2, retraite aux flambeaux, embrasement de la ville ; à 9 heures, grand bal de nuit.

Lundi 22 octobre : à 8 heures, tour de ville en musique ; de 9 à 11 heures, la musique exécute les meilleurs morceaux de son répertoire ; à 2 heures, jeu de la cruche et de la poêle ; à 2 h. 1/2, départ du ballon « Santos-Dumont » ; à 3 heures, bal de jour ; à 5 heures, jeu de la pomme ; à 5 h. 1/2, jeu de la crème ; à 7 heures, illumination ; à 8 heures, retraite aux flambeaux ; à 8 h. 1/2, brillant feu d'artifice ; à 9 heures, bal de nuit.</

Saint-Pantaléon. — Le comité radical se réunira le 13 Oct. br.

Lherm. — Les républicains de Lherm ont constitué un comité radical.

Mauzac. — La foire du 9 a été peu importante.

Arrondissement de Figeac

Cajarc

Réunion du comité républicain-démocratique cantonal. — Mercredi dernier, jour de foire à Cajarc, a eu lieu à la mairie de notre ville, une réunion publique du comité républicain démocrati-

En sa qualité de président du comité cantonal et de conseiller général, M. le Dr Larnaudie, présente à l'assemblée, le sympathique candidat du congrès républicain, M. Bécays, qui dépeint comme un loyal et fervent démocrate.

Dès le début et allant au devant du désir maintes fois exprimé d'ailleurs par M. Bécays, notamment dans les réunions de la veille à St-Sulpice et à St-Chels, quelques citoyens lui demandant quelle sera son attitude au cas où certains électeurs voudraient changer de drapeau et porter leurs suffrages sur le candidat du parti radical. M. Bécays se dit heureux de pouvoir répondre à cette question qu'il sollicite lui-même. Avec beaucoup de netteté et d'énergie, il déclare qu'il convient de faire une distinction entre ceux qui ne désiraient voter que pour une personnalité et ceux qui viendraient au contraire très franchement à son programme :

« Nous ne saurions oublier s'en est-il, les vieux amis, les républicains de la première heure qui attachés sincèrement aux principes et aux idées de la démocratie n'ont à aucune époque ménagé leur concours à notre parti et que nous avons toujours trouvés à nos côtés aux heures les plus difficiles.

Ceux-là appartiennent réellement au parti républicain. Ils forment un bloc compact pour que nous n'ayons aucun appel à adresser à ceux habitués à servir d'autres causes. Mais si parmi les républicains timides qui ont pu jusqu'à ce jour subir quelques influences il se trouve des citoyens capables de venir loyalement à nos idées et mieux éclairés aujourd'hui sur les grands principes de justice sociale et de liberté que nous défendons, notre devoir est de ne point les repousser, mais de les prévenir, que leurs adhésions seront acceptées à la condition d'être sincères.

Qu'importe la personne du candidat. N'avez en considération que les principes. De ceux qui voteront avec nous au prochain scrutin sachent bien une fois pour toutes que mon programme est très ferme et très net et que dans les circonstances futures, quelles que puisse être l'occasion où ils auront à se prononcer, ils auront à observer comme nous tous aujourd'hui la discipline républicaine sans se préoccuper des questions de personnalité.

De fraternelles et unanimes applaudissements soulignent ces énergiques paroles.

M. Bécays remercie ensuite ses nombreux auditeurs et avec son éloquence habituelle fait l'exposé très étendu du programme qu'il est fermement disposé à soutenir à la Chambre et dont la réalisation, qu'il espère prochaine, donnera enfin satisfaction aux aspirations des populations de nos campagnes, au point de vue laïque et social.

De telles déclarations aussi complètes sont de nature à donner satisfaction à tous et à nous amener de nouvelles et loyales adhésions.

M. le président demande alors s'il se trouve des contradicteurs dans la salle et, dans la négative, il lève la séance aux cris de Vive Bécays ! Vive la République ! M. Bécays est encore, à sa sortie, l'objet d'enthousiastes manifestations d'un millier de poitrines acclamant notre futur député.

Trop purs ! — Les Cabotins, les Rasibus, les Piquefort et consorts, ces brouillons de la politique cajarcquoise, ceux-là qui sont toujours à l'affût d'un mauvais coup à faire ont émis un doute dans l'Union — pour ne pas la nommer — sur le republicanisme d'un journal départemental.

Ce serait du Journal du Lot dont ces beaux sires voulaient parler. Il y a quelques jours déjà que l'encrelet incriminé a paru ; nous ne l'avons connu que par hasard, parce qu'un ami nous l'a signalé.

Nous ne protesterons pas outre mesure contre l'opinion de fantoches sans scrupule et sans pudeur que tout Cajarc connaît trop, mais nous tenons à faire remarquer que vraiment pour parler en pursistes et en purs, il fallait des gens moins rastas qu'eux et une feuille moins vicieuse que l'Union.

Après tout chacun dépose où il peut et juge selon sa mentalité. Il n'en reste pas moins que si des amis nous ont fait connaître les points d'interrogation et d'exclamation qui suivaient le mot républicain accolé au Journal du Lot, c'est qu'ils connaissent les purs qui avaient donné l'appréciation.

Ces purs ne pouvant être que les Rasibus, les Cabotin, les Piquefort et consorts, l'élite de tout brouillonisme cajarcquoise, nous n'en dirons pas plus long, voulant ainsi mieux permettre leurs exercices d'acrobatie politique dans une feuille à multiples reflets.

LOUIS BONNET.

Figeac

Brevet élémentaire. — Dans la liste des jeunes filles reçues définitivement à Cahors aux examens du brevet élémentaire, nous relevons avec plaisir les noms de nos compatriotes Mmes Marie-Thérèse Vincent et Marie-Louise Nacelle, élues des cours secondaires de Figeac. Félicitations aux élèves et à leurs dévouées maîtresses.

Puybrun

Les vendanges. — Les vendanges sont complètement terminées dans nos contrées ; elles se sont effectuées dans de très bonnes conditions. La quantité sera à peu près égale à celle de l'an dernier, mais la qualité sera de beaucoup supérieure. Elle sera au moins égale sinon supérieure à celle de 1904.

Orage. — Après trois ou quatre jours de vent du Midi, soufflant en tempête, nous avons été gratifiés d'un peu de pluie. Dans la matinée du 11 octobre un orage accompagné de violents coups de tonnerre s'est déchaîné sur nos contrées, sans cependant causer de dégâts sérieux. Enfin cette pluie tant désirée depuis si longtemps a fait son apparition au grand contentement de nos agriculteurs déjà si éprouvés, qui pourront procéder aux semailles d'automne sinon dans de bonnes conditions, du moins au moment opportun.

Nos cultivateurs se rappelleront longtemps de la longue sécheresse de 1906.

Un cultivateur.

Aynac

Petit carnet de nouvelles. — On m'a affirmé, qu'il y a deux citoyens de la Commune sur le passage desquels parfois certaines dévotées se signent avec dévotion ; pourquoi donc ? Les prennent-elles pour des saints ou les croient-elles possédés du démon ? Hélas ! faut-il qu'il y ait des gens sottes sur notre pauvre planète. Jusqu'ou vont parfois le fanatisme et la bêtise humaine !

On m'a raconté également que notre réaction serait en grève. Tous les gros bonnets refusent de marcher, il n'y a plus de candidats à droite.

Le docteur Cadriegues n'a pas, à ce qu'il paraît, usé la belle veste qu'on lui a confectionnée en mai dernier. Ses amis lui conseilleraient bien d'essayer d'un par-dessus mais, il refuse.

Il a tort car cette fois-ci on lui aurait taillé ça sur mesure. M. Brunies lui fut une malheureuse victoire du destin. Il pouvait cependant prévoir lesort qui lui était réservé, peut-être le savait-il, mais il se donna quant même et réussit à rassembler 21 suffrages qui n'eussent peut-être servi de rien à tout autre candidat.

On nous a bien cependant annoncé la candidature de M. Derouède, et nous en serions très contents car la lutte serait plus vive, mais on craint bien que son automobile ne stoppe en route, ou que la nouvelle de sa candidature ne soit tout simplement un canard.

Et c'est un canard en effet.

BENJAMIN.

Figeac. — Le tribunal correctionnel a prononcé dans son audience du 6 diverses condamnations pour vagabondages et chasses sans permis.

M. Pezat maire a reçu une lettre du sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, annonçant une subvention de 6000 francs pour l'érection d'un monument élevé à la mémoire des soldats de 1870-1871.

Aynac. — Le candidat républicain M. Bécays a été chaleureusement accueilli par les républicains de notre commune.

Carailiac. — Un banquet démocratique dans cette commune a été très réussi.

St-Céré. — A St-Céré M. Bécays a été vivement acclamé.

Arrondissement de Gourdon

Labastide-Murat

Nous recevons la lettre suivante avec prière d'insérer.

Monsieur le Rédacteur.

Veuillez avoir l'obligeance de m'accorder l'hospitalité de votre estimable journal pour signaler à nos concitoyens l'incurie de l'administration municipale. La pluie torrentielle de ces jours derniers a permis à nos réservoir publics de se remplir en nettoyant les rues au passage.

Non content de voir l'eau sale couler dans les rigoles, une personne peu soucieuse de la santé publique ouvrit le conduit des fosses d'aisance afin que... le contenu soit emporté par l'eau dans le réservoir de l'Estembe.

Cette personne a opéré en toute sérénité sans avoir eu à redouter les foudres du représentant de l'autorité. Pourquoi cette tolérance ? Si c'eût été un républicain, malheur à lui !

En vous remerciant de votre hospitalité, recevez, M. le Rédacteur etc...

Un républicain.

De l'efficacité des prières. — Enfin, nos bonnes dévotées doivent être contentes ! La pluie qu'elles demandaient depuis longtemps dans de ferventes prières, est arrivée. Jéovah s'est laissé toucher par leurs supplications. Les cataclysmes du ciel ont déversé sur nos champs dénudés des torrents bienfaisants.

Nous trouvons cependant que cette averse tant désirée est restée longtemps à venir, ce qui pourrait faire croire que les prières adressées à St-Pierre, n'arrivaient pas à l'Eternel. Son royaume est si loin !

Ces prières si ferventes n'ont pu avoir le même effet pour la quête en faveur de notre pauvre curé. Les pièces blanches n'ont point tombé dans l'annoncière aussi pressées que les gouttes de pluie... Priez donc ! Priez !

Mais, dit le pasteur, ceux qui prient ne paient plus.

Gourdon. — Du 15 au 30 septembre il y a eu 4 naissances, 1 mariage et 7 décès. Laercantière. — Le nommé Borredon Louis est mort asphyxié par les gaz qui se dégagèrent de la cuve.

Gramat. — Dans le 3<sup>e</sup> trimestre 15 naissances, 26 décès, 1 mariage. Dégagnac. — Un chien enragé a été abattu dans cette commune.

Souillac. — Le nommé Manet est mort asphyxié par les gaz qui se dégagèrent de la cuve où il avait mis la vendange.

Labastide-Murat. — La foire de lundi a été peu importante.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Brevet élémentaire

Nous copions : Nous sommes heureux de relever dans la liste des jeunes filles qui ont obtenu le brevet élémentaire les noms des Mlles Marthe Galard et Marie-Louise Ladhuc âgée de 15 ans.

Ces jeunes filles sont les élèves de notre dévouée directrice de l'école Mlle Rigaud. Le livre d'or de Mlle Rigaud s'enrichit de ces 2 nouveaux succès.

« A la vaillante maîtresse et aux brillantes élèves nous adressons nos plus vives félicitations. »

Nous ajoutons nos félicitations à celles des correspondants des journaux régionaux, mais pourquoi ont-ils oublié le si tant dévoué Mentor qui après avoir guidé de ses conseils et aidé de ses lumières durant les vacances, les jeunes lauréates a cru devoir (pour parachever son œuvre sans doute ?) les accompagner en ces jours d'épreuves... (éliminatoires parfois) et partager avec elles après les tranches d'une attente pénible... (et douteuse souvent ?) la juste récompense de ses voyages et de ses démarches ?

Chi lo sa ? ? ? ?

MONSEMPRON-LIBOS

Autour d'une démission

Les cinq conseillers municipaux de la section de Libos ont donné leur démission. — Le motif. — La majorité du conseil municipal de Monsempron a voté en faveur d'une avenue reliant directement Fumel à la gare de Monsempron-Libos qu'à tort ou à raison, les Libosiens voient comme une atteinte à leurs intérêts. Leurs élus ne devaient pas abandonner le poste que le corps électoral leur avait confié ; car, d'autres améliorations très importantes s'imposaient à toute leur attention.

Grâce aux élus de Fumel, les marchés aux prunes de Libos ont pris une importance considérable, et cependant le commerce est peu favorisé, car faute d'un bureau télégraphique les négociants ne peuvent recevoir en temps voulu les dépêches leur donnant les derniers cours. Au lieu d'un bureau de poste malsain, nos voisins sont pourvus de locaux bien aérés. La correspondance est distribuée à 7 heures du matin, tandis qu'à Monsempron-Libos les maisons les plus rapprochées de la poste sont desservies de neuf à dix heures.

Il est très malheureux de constater que l'agrandissement du cimetière reste à l'état latent. Il est prouvé qu'il faut creuser trop tôt de nouvelles fosses sur l'emplacement où reposent nos chers morts. Monsempron est largement pourvu d'une eau claire et limpide ; mais par ce temps de canicule, les ménagères de Libos, sont obligées d'aller à la rivière puiser l'eau nécessaire.

Les boulangers eux-mêmes prennent l'eau plus ou moins propre à côté des laveries de linge. La santé des habitants se trouve ainsi compromise et les hygiénistes pourraient avec fruit s'intéresser à cet état de choses. Monsieur le maire de Monsempron, fervent démocrate, professant des idées socialistes avancées, animé du plus large esprit de justice et de solidarité, se serait sans doute, ému de remédier à cela si, au lieu de fuir les responsabilités, nos conseillers s'étaient attachés à faire aboutir nos revendications.

En refusant de suivre les beaux parleurs, en raisonnant froidement, nos élus auraient pu prouver à la population que la nouvelle avenue ne peut que lui être favorable et le calme reviendrait dans les esprits, les malentendus disparaîtraient à Fumel. La nouvelle municipalité négligeant les véritables intérêts de la ville, cherche un dérivatif en poussant l'opinion à créer une nouvelle voie devant, à ses yeux, amoindrir le commerce de Libos. Monsempron a suivi le mouvement. Libos s'est emballé sur cette question de première utilité. La vérité, est que la nouvelle avenue s'impose, qu'elle favorisera les relations de Fumel à la gare de Monsempron-Libos et qu'elle ne pourra, plus tard, n'être que profitable au bourg de Libos qui verra ainsi disparaître l'encombrement dangereux de ses rues.

Sur ce nouveau boulevard se construiront de nouvelles maisons, habitées par une nombreuse population ; Libos se trouvant le plus rapproché son commerce bénéficiera largement des achats de cette nouvelle agglomération.

Les esprits chagrins peuvent seuls contester ce résultat qui ne sera malheureusement atteint que dans de longues années.

Donc, Messieurs les conseillers, revenez sur votre décision. Mettez-vous à l'œuvre, obtenez l'agrandissement du cimetière, un bureau de postes et télégraphiques sans aér, et surtout de l'eau potable, vous aurez bien mérité les remerciements de la population, et surtout ceux des ménagères dont l'influence au moment des élections, n'est pas à dédaigner.

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

un COUPÉ

Très léger, en excellent état.

S'adresser au Bureau du Journal.

Chronique agricole

LE BLÉ

Le blé joue un grand rôle dans notre pays, non seulement au point de vue de l'alimentation, dont il est la base, mais encore au point de vue de la prospérité de l'industrie agricole.

Près de six millions et demi d'hectares, soit le quart des terres arables, le septième de la superficie totale de la France, sont, ensemencés de la précieuse graine, et une bonne récolte fait entrer près de deux milliards et demi dans les coffres de nos agriculteurs.

La France qui engrange annuellement entre 110 et 130 millions d'hectolitres, arrive sur le marché mondial en troisième ligne, après les Etats-Unis, qui en 1901, ont accusé une récolte colossale de 261 millions d'hectolitres, et la Russie, qui atteint le chiffre de 200 millions ; avant l'Italie, qui oscille entre 50 et 60 millions, l'Allemagne et l'Espagne, qui en récoltent 35 à 40.

C'est la région du Nord, qui comprend les riches plaines de la Flandre, de la Picardie, de l'Artois, de l'Ile-de-France, qui est notre grenier le plus abondant. Elle nous fournit, cette année, suivant les estimations du ministère de l'Agriculture, 52 millions d'hectolitres sur 114.

Mais, si la France vient au troisième rang comme quantité de production, il n'en est malheureusement pas de même comme perfection de culture. Si l'on divise, en effet, la production totale de notre pays par le nombre d'hectares ensemencés et cela pour les cinq dernières années, on voit que le rendement moyen à l'hectare n'atteint pas tout à fait 18 hectolitres. Or, on constate des rendements moyens de 31 hectolitres en Danemark, 28 en Angleterre, 26 ou 27 en Hollande, en Suède et en Norvège. Notre infériorité vient de ce que pendant trop longtemps nos cultivateurs ont été imbus de cette maxime, dont ils commencent seulement à suspecter la vertu : « La terre doit nourrir son homme, et la ferme doit faire un peu de tout. »

Pour obéir à ce principe, on ensemence donc en blé des terrains peu propres à cette culture, et les mauvais rendements obtenus sur ces terres défavorables font baisser la moyenne générale. En 1903, alors que huit départements dépassent 25 hectolitres à l'hectare, d'autres descendent au-dessous de 10. La Seine-et-Oise accuse 31 hectolitres et la Corse 3,50 ! Sait-on, à ce propos, que c'est la Seine qui a obtenu, cette même année, le plus beau résultat : 34 hectolitres à l'hectare ? Il est vrai que, la surface cultivée n'étant que de 3 000 hectares, on se trouve plutôt en présence de cultures d'expérience.

Mais si, grâce à la non spécialisation des cultures, la France ne peut se glorifier d'obtenir les plus beaux rendements, il faut reconnaître que des progrès considérables ont été faits dans le courant de ce siècle, notamment depuis vingt ans, sous l'influence des syndicats qui ont répandu les bonnes méthodes et vulgarisé l'emploi des engrais. On a gagné environ deux hectolitres à l'hectare ; il suffit d'accomplir encore pareil progrès pour nous affranchir complètement des apports du dehors.

Jusqu'en 1861 la France était vendeuse de blé. Depuis 1878, au contraire, nos achats ont toujours dépassé nos ventes, l'excédent atteignant en 1902, 25 millions d'hectolitres, soit au prix moyen de 17 fr. 87, une valeur de 445 millions de francs. C'est que, grâce aux progrès extraordinaires des moyens de transport, le blé des pays neufs venait faire une concurrence désastreuse à notre production nationale. Jadis, par suite de la déficuosité des moyens de communication, les agriculteurs avaient un privilège, une sorte de monopole pour la fourniture des régions qu'ils habitaient : la récolte était-elle abondante, ils vendait à bas prix mais en grande quantité ; était-elle déficitaire, ils vendaient peu mais cher. De toute façon, ils étaient sûrs de leur clientèle. Aujourd'hui, il n'y a plus de marchés locaux, provinciaux ou même nationaux, mais un vaste marché international sur lequel les prix sont fixés par la concurrence des producteurs du monde entier. Le prix de certains transports s'est, en effet, abaissé de façon incroyable. Les blés américains, par exemple, qui avant 1890 payaient 3 fr. 75 par 100 kilos, de New-York aux ports français, ont fait depuis le même trajet pour moins d'un franc. Il en coûte donc moins actuellement pour faire traverser l'Océan à son blé que pour le transporter du Havre à Paris.

Mais, si la concurrence tend de plus en plus à s'exercer entre les producteurs des différents pays, il est aisé de voir que les conditions de la production ne sont pas les mêmes, partout. Nos cultivateurs français, par exemple, qui ont payé leurs terres un prix très élevé, soit en capital, soit en fermages, qui doivent supporter des impôts très lourds, qui doivent rendre en engrais à la terre ce que des siècles de culture lui ont enlevé, ne peuvent pas produire aux mêmes prix que les exploitants du Dakota ou du Canada qui ont obtenu leurs terrains presque pour rien, sur lesquels ne pèsent que des charges fiscales insignifiantes ou nulles et dont le sol neuf n'a pas besoin de fertilisants. Au Manitoba, le prix de cinq francs pour un hectolitre de blé est paraît-il, rémunérateur. Comment veut-on, étant donné l'abaissement des prix des transports dont nous avons donné une idée, que le producteur français, qui doit en obtenir pour vivre 16 ou 17 francs puisse lutter avec eux ?

Le seul moyen qu'avait les pouvoirs publics de préserver l'agriculture de la ruine était donc de frapper le blé étranger d'un droit d'entrée. Primitivement fixée à trois francs par

VOUS QUE TORTU

LA BRONCHITE



Fernando Valiot

LA PREUVE Paris, 5 Janvier 1905. — « Depuis quelques années, ma fillette avait régulièrement chaque hiver bronchite sur bronchite. J'essayai le traitement à l'Emulsion Scott ; immédiatement mon enfant se trouva mieux et fut bientôt rétablie. J'ajouterai que ma fille aime beaucoup l'Emulsion Scott. » — Mme A. Valiot, Sage-Femme, 16, Rue St-Ferdinand.

LE POURQUOI

Rien de surprenant à ce que l'Emulsion Scott soit aussi efficace. On a pris une peine infinie et dépensé des sommes considérables à perfectionner un remarquable procédé qui, transformant l'huile de foie de morue en Emulsion Scott, l'a rendue parfaitement savoureuse et digestible pour l'organisme le plus délicat, celui même des bébés. La formule en est parfaite et hautement appréciée des Docteurs. Pour être sûr de guérir, réclamez donc toujours bien le véritable facon Scott avec sa marque « Le Pêcheur et la morue ». Prix unique en toutes pharmacies : 4 Fr. 50 le facon, 2 Fr. 50 le demi, Echantillon franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.

hectolitre, la taxe fut ensuite élevée à cinq francs ; elle est aujourd'hui de sept francs.

Grâce à cette protection, l'agriculture française a pu triompher de la crise et avec le concours de la production algérienne, elle a pu à peu près refouler des blés étrangers qui n'entrent plus qu'en cas de récolte déficitaire. En 1894, nous achetions encore au dehors 15.500.000 hectolitres ; il n'en entrèrent dix ans après, en 1904, que 600.000.

Peut-on présumer que la consommation du blé augmentera en France ? Devant le mouvement stationnaire de la population cela paraît difficile à imaginer. Chaque Français a aujourd'hui, en moyenne, 205 kilos de pain à sa disposition par an, soit une ration journalière de 561 grammes. La Bulgarie et la Belgique offrent seules l'exemple d'une consommation supérieure. Il paraît plus juste de croire que, devant les progrès que feront nos agriculteurs, progrès qui augmenteront le rendement ; devant l'extension que prendra la production du froment en Algérie et en Tunisie, on réduira peu à peu l'étendue des emblavures et que les terres médiocres ou mauvaises céderont le pas devant les bonnes et seront peu à peu utilisées pour des productions plus en rapport avec leurs aptitudes.

Mais, de toute façon, le froment restera, avec la vigne, la principale culture de l'agriculture française, les poètes continueront à chanter les blés d'or, symbole des moissons, et les travailleurs à faire du pain la base de leur alimentation.

André COLLIEZ.

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1767<sup>e</sup> livraison (13 Octobre 1906).

Mademoiselle Oulu, par H. de Charliou. — Le Chrysanthème, par Mme Barbé. — Le Forban noir, par Pierre Maël. — Le luxe d'un paquebot moderne, par L. Viatore.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes. Hachette et Co, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Grand concours amusant

25 mille francs de prix 10 mille récompenses

LISEZ LE MAGAZINE ILLUSTRÉ

« Madame et Monsieur »

Direction : 3, Rue Rossini, Paris En vente partout

Bulletin Financier

Paris, 12 octobre.

Le marché est plus ferme aujourd'hui mais les affaires ne sont guère plus actives. Les fonds russes sont demandés sur le bruit que M. de Witte aurait eu une conférence avec MM. de Rothschild. La Rente française toujours très offerte est faible à 95,85.

Les Etablissements de Crédit sont calmes : la Banque de Paris à 1562, le Comptoir National d'Escompte à 670 ; le Crédit Lyonnais à 1163 et la Société Générale à 632.

La Banque de Bordeaux se traite à 542.

La Banque de Bordeaux ne voulant pas se départir de la sagesse et de la prudence qui caractérisent chacune de ses opérations et aussi dans le but de maintenir dans l'avenir l'augmentation de son dividende a décidé que l'acompte qui sera payé au 15 décembre sera de 13 francs.

Les Chemins français s'inscrivent : Le Lyon à 1324, le Nord à 1713 et l'Orléans à 1347.

Les Rentes étrangères sont bien tenues : l'Extérieure à 95,87 ; l'Italien à 102,60 et le Turc à 93,05.

Les fonds Russes sont en hausse : le 5 % 1903 à 83,75 ; le 3 % 1891 à 59,90 ; le 1893 à 58,80 et le consolidé à 72,10. Le Bec Auer fait preuve de bonnes dispositions à 805 fr. ; La Cevreni Breg conserve ses bonnes tendances à 197,50.

Après un début hésitant le marché Sud-Africain s'est raffermi et finit en léger progrès sur la clôture d'hier. La Robinson Deep finit à 110 ; la Village à 98,50 et la Ferreira à 464.

PURGE

d'Hypothèque légale

ÉTUDE

DE

M<sup>e</sup> Léonce DAVID

NOTAIRE A PUY-L'ÉVÈQUE (LOT)

Suivant contrat passé devant M<sup>e</sup> DAVID, notaire à Puy-l'Évêque, le douze septembre mil neuf cent six, enregistré, l'Hospice de Puy-l'Évêque représenté par M. Michel DELTIL, maire, vétérinaire et président de la Commission administrative dudit Hospice, demeurant audit Puy-l'Évêque, a acquis de Madame Honorine LAPEYRE, sans profession, veuve de Monsieur Mamert LAVILLE, demeurant à Puy-l'Évêque, et de Monsieur Georges LAVILLE, propriétaire, et dame Louisa VALADIE, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Goujonnac (Lot), une contenance de six mille quarante-cinq mètres carrés de terre labourable, située à Puy-l'Évêque, près l'Hospice, à prendre sur plus grande contenance du même immeuble du côté dudit Hospice, moyennant six mille quarante-cinq francs de prix principal en sus des charges.

Copie collationnée de ce contrat de vente a été déposée au Greffe du Tribunal civil de Cahors, le 26 septembre 1906, et l'acte de dépôt dressé par le Greffier a été signifié : 1<sup>o</sup> à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de Cahors ; 2<sup>o</sup> à Madame Louisa VALADIE, épouse de Monsieur Georges LAVILLE, demeurant à Goujonnac ; 3<sup>o</sup> à Monsieur Georges LAVILLE, demeurant à Goujonnac ; 4<sup>o</sup> et à Monsieur Jean-Baptiste DELRIEU fils aîné, propriétaire, demeurant au lieu de Labastide, commune de Frayssinet-le-Gât.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale non inscrite.

Pour insertion :

L. DAVID.

A VENDRE

A prix réduit

UNE OBLIGATION

DE LA

Société des Gaz Liquéfiés

DE LUZECH

Atelier de Tapisserie

JEAN MISPOULIÉ

TAPISSIER

EX-OUVRIER DE M. CAPMAS

11, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers peints. — Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. — Confection de rideaux.

Carriage de laine, crin, étoupe, etc.

TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÉRÉS

**INF**  
**ibliographie**

**LE BON JOURNAL**

Administration et Rédaction, 26 rue Ravaine, Paris, 6<sup>e</sup>. — Sommaire du 14 Octobre 1906.

Gustava Toudouze : madame Lambelle. — Pontslevre : L'anjou du bonheur. — Henryk Sienkiewicz : Quo Vadis. — Paul Féval : Chasse aux traites. — Variétés : la Mode, le Théâtre, les Sciences, les Sports, Arts mondains, Actualités etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie ; six mois 8 fr., un an 15 fr.

Étranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

LA NATURE, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1742, du 13 Octobre 1906.

L'original, par Jacques Boyer. — L'alcoolisme chez nos pêcheurs de haute mer, par A. Aolque. — Les abattoirs publics, par J. de Loverdo. — Le gaz sulfureux et la conservation des matières périssables par P. de M. — L'industrie moderne de la soie, par Gustava Regelsperger. — La répartition des permis de chasse et des chasseurs, par V. Turquan. — Régulateur de tirage et de combustion, par Maxime Forest. — L'hydrologie de la Dobroudja Bulgare, par L.

de Launay. — Académie des sciences, séance du 8 octobre 1906, par Ch. de Villedeuil. — Le fusil américain modèle 1903, par L. G.

Ce numéro contient 21 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

**Chemin de fer d'Orléans**

**Excursions**

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et Ansterlitz), aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

**CENTRAL-GARAGE**  
69, BOULEVARD GAMBETTA  
**R. WILCKEN**

Voitures d'occasion disponibles

Voiture MORS, 16 HP. 4 cyl. All. Magnéto. 4 vit. Tonn. dém., 5 pl., dais, glaces. Rem. à neuf.  
Voiture RICHARD-BRASSIER, 12 HP. 2 cyl. Magnéto. Tonneau, 4 pl., dais et glaces.  
Voiture MORS, 8 HP. 2 cyl. Magnéto. Tonneau, 4 pl., dais et glaces.  
Voiture URIC (G. Richard et C<sup>o</sup>), 4 cyl. Magnéto. Entrée latérale.  
Voiture PANHARD-LEVASSOR, 15 HP. carb. Krebs. Entrée lat., pare-brise, cap. amér.  
Voitures légères neuves, SIZARE et NAUDIN, à prendre à l'usine fin ma.  
Voiture électrique légère ULMANN. Facilité de charge pour les accumulateurs.

Par suite de conventions spéciales avec des Agences de Paris, je puis fournir aux personnes désirant acheter une voiture automobile, une liste mentionnant les occasions les plus avantageuses pour toutes les marques.

Charges sur le courant direct. Accumulateurs de toute capacité. Stock du pneu L'ELECTRIC avec leurs gommes comprimées réalisant une économie de 50 %.

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.

**MANDELLI, CAHORS**

En face la Mairie  
HORLOGER, BIJOUTIER  
JOAILLER  
CORBEILLES-DE-MARIAGE  
Fantaisie. — Articles de Religion  
ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS  
ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT  
Réparation et gravure

Seul représentant de l'OMÉGA  
Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

**M.-A. FALLIÈRES**  
MARCHAND-TAILLEUR  
75, Boulevard Gambetta, CAHORS  
COSTUMES SUR MESURE  
Travail soigné.  
Grand choix de draperies françaises et anglaises  
POUR COMPLETS  
Spécialité de pantalons et gilets fantaisies  
Alpagas. — Coustils

**VOULEZ-VOUS SAUVER VOS VOLAILLES ?**

EMPLOYEZ  
**l'ÉLIXIR AVIOPHILE**  
Prix du flacon..... 1 fr. 50  
Envoi franco gare contre un mandat de 2 fr. 10 adressé à M. SOULIER, médecin-vétérinaire à Catus.

**L. MAURY**

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris  
Lauréat de l'École Dentaire de France  
Successeur de BAKER  
75, Boulevard Gambetta  
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)  
Travail parfait et entièrement garanti

**LE CHAMBORD**

la première CONSOMMATION du monde  
désire un REPRÉSENTANT concessionnaire dans chaque arrondissement. Conditions avantageuses. Ventes facilitées par cadeaux. Ne sera répondu qu'aux demandes indiquant références. Ecrire : CHAMBORD, 75 bis, Boulevard de Clichy, Paris.

**A. WILCKEN**

CHIRURGIEN-DENTISTE  
DIPLOMÉ  
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS  
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA  
ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS  
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.  
69, Boulevard Gambetta  
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI  
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS  
IL GARANTIT SON TRAVAIL  
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME  
Demandez partout les Lectures de la Semaine, 15 c. le numéro.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 5

**URSULE MIROUËT**

Par H. DE BALZAC

**PREMIÈRE PARTIE**

**LES HÉRITIERS ALARMÉS**

Des Massin riches emploient nécessairement des Massin ouvriers, de même qu'il y a des princes allemands au service de l'Autriche ou de la Prusse. Le même département voit un Minoret millionnaire gardé par un Minoret soldat. Pleines du même sang et appelées du même nom pour toute similitude, ces quatre navettes avaient tissé sans relâche une toile humaine dont chaque lambeau se trouvait robe ou serviette, batiste superbe ou doublure grossière. Le même sang était à la tête, aux pieds ou au cœur, en des mains industrieuses, dans un poulmon souffrant ou dans un front gros de génie. Les chefs de ce clan habitaient fidèlement la petite ville, où les liens de parenté se relâchaient, se resserraient au gré des événements représentés par ce bizarre cognominisme. En quelque pays que vous alliez, changez les noms, vous retrouverez le fait, mais sans la poésie que la féodalité

lui avait imprimée, et que Walter Scott a reproduite avec tant de talent. Portons nos regards un peu plus haut, examinons l'humanité dans l'histoire. Toutes les familles nobles du XI<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui presque toutes éteintes, moins la race royale des Capet, toutes ont nécessairement coopéré à la naissance d'un Roban, d'un Montmorency, d'un Beaufremont, d'un Mortemart d'aujourd'hui ; en fin, toutes seront nécessairement dans le sang du dernier gentilhomme vraiment gentilhomme. En d'autres termes, tout bourgeois et cousin d'un bourgeois, tout noble et cousin d'un noble. Comme le dit la sublime page des généalogies bibliques, en mille ans, trois familles, Sem, Cham et Japhet, peuvent couvrir le globe de leurs enfants. Une famille peut devenir une nation, et, malheureusement, une nation peut devenir une seule et simple famille. Pour le prouver, il suffit d'appliquer à la recherche des ancêtres et à leur accumulation, que le temps accroît dans une rétrograde progression géométrique multipliée par elle-même, le calcul de ce sage qui, demandant au roi de Perse, pour récompense d'avoir inventé le jeu d'échecs, un épi de blé pour la première case de l'échiquier en doublant toujours, démontra que le royaume ne suffirait pas à le payer. Le jadis de la noblesse embrassé par le lacs de la bourgeoisie, cet antagonisme de deux

sangs protégés, l'un par des institutions immobiles, l'autre par l'active patience du travail et par la ruse du commerce, a produit la révolution de 1789. Les deux sangs presque réunis se trouvent aujourd'hui face à face avec des collatéraux sans héritage. Que feront-ils ? Notre avenir politique est gros de la réponse.

La famille de celui qui, sous Louis XV, s'appela Minoret tout court était si nombreuse, qu'un des cinq enfants, le Minoret dont l'entrée à l'église faisait événement, alla chercher fortune à Paris, et ne se montra plus que de loin en loin dans sa ville natale, où il vint sans doute chercher sa part d'héritage à la mort de ses grands parents. Après avoir beaucoup souffert comme tous les jeunes gens doués d'une volonté ferme et qui veulent une place dans le brillant monde de Paris, l'enfant des Minoret se fit une destinée plus belle qu'il ne la rêvait peut-être à son début ; car il se voua tout d'abord à la médecine, une des professions qui demandent du talent et du bonheur, mais encore plus de bonheur que de talent. Appuyé par Dupont de Nemours, lié par un heureux hasard avec l'abbé Morellet, que Voltaire appelait *Mords-les*, protégé par les encyclopédistes, le docteur Minoret s'attacha comme un séide au grand médecin Bordeu, l'ami de Diderot, D'Alembert, Helvétius, le baron d'Holbach, Grimm,

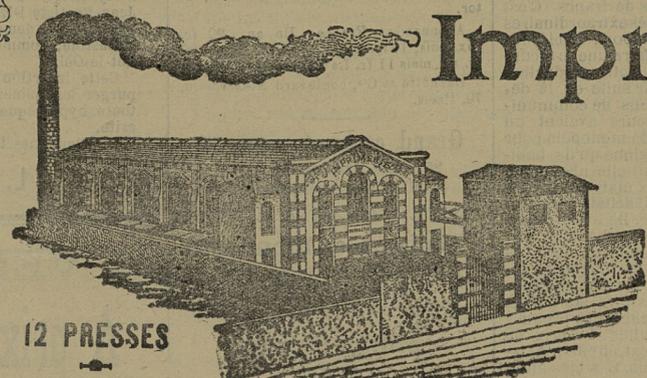
devant lesquels il fut petit garçon, finirent sans doute, comme Bordeu, par s'intéresser à Minoret, qui, vers 1777, eut une assez belle clientèle de déiste, d'encyclopédistes, sensualistes, matérialistes, comme il vout plaira d'appeler les riches philosophes de ce temps. Quoiqu'il fût très peu charlatan, il inventa le fameux baume de Lelièvre, tant vanté par le *Mercur de France*, et dont l'annonce était en permanence à la fin de ce journal, organe hebdomadaire des encyclopédistes. L'apothicaire Lelièvre, homme habile, vit une affaire là où Minoret n'avait vu qu'une préparation à mettre dans le *Code*, et partagea loyalement ses bénéfices avec le docteur, élève de Rouelle en chimie, comme il était celui de Bordeu en médecine. On eût été matérialiste à moins. Le docteur épousa par amour, en 1778, temps où régnait la *Nouvelle Héloïse* et où l'on se mariait quelquefois par amour, la fille du fameux claveciniste Valentin Mirouët, une célèbre musicienne, faible et délicate, que la Révolution tua, Minoret connaissait intimement Robespierre, à qui jadis il fit avoir une médaille d'or pour une dissertation sur ce sujet : *Quelle est l'origine de l'opinion qui étend sur une même famille une partie de la honte attachée aux peines infamantes que subit un coupable ? Cette opinion est-elle plus nuisible qu'utile ? Et, dans le cas où l'on se*

déciderait pour l'affirmative, quels seraient les moyens de parer aux inconvénients qui en résultent ! L'Académie royale des sciences et des arts de Metz, à laquelle appartenait Minoret, doit avoir cette dissertation en original. Quoique, grâce à cette amitié, la femme du docteur pût ne rien craindre, elle eut si peur d'aller à l'échafaud, que cette invincible terreur empira l'anévrisme qu'elle devait à une trop grande sensibilité. Malgré toutes les précautions que prenait un homme idolâtre de sa femme, Ursule rencontra la charrette pleine de condamnés où se trouvait précisément madame Roland, et ce spectacle causa sa mort. Minoret, plein de faiblesse pour son Ursule, à laquelle il ne refusait rien et qui avait mené la vie d'une petite-maitresse, se trouva presque pauvre après l'avoir perdue. Robespierre le fit nommer médecin en chef d'un hôpital.

Quoique le nom de Minoret eût acquis, pendant les débats animés auxquels donna lieu le mesmérisme, une célébrité qui le rappela de temps en temps au souvenir de ses parents, la Révolution fut un si grand dissolvant et rompit tant les relations de famille, qu'en 1813 on ignorait entièrement à Nemours l'existence du docteur Minoret, à qui une rencontre inattendue fit concevoir le projet de revenir, comme les lièvres, mourir au gîte.

En traversant la France, où l'œil est si promptement lassé par la monotonie des plaines, qui n'a pas eu la charmante sensation d'apercevoir en haut d'une côte, à sa descente ou à son tournant, alors qu'elle promettait un paysage aride, une fraîche vallée arrosée par une rivière et une petite villa abritée sous le rocher comme une ruine dans le creux d'un vieux saule ! En entendant le *hue !* du postillon qui marche le long de ses chevaux, on secoue le sommeil, on admire comme un rêve dans le rêve quel beau paysage qui devient pour le voyageur ce qu'est pour un lecteur le passage remarquable d'un livre, une brillante pensée de la nature. Telle est la sensation que cause la vue soudaine de Nemours en y venant de la Bourgogne. On la voit de la cerclée par des roches pelées, grises, blanches, noires, de formes bizarres, comme il s'en trouve tant dans la forêt de Fontainebleau, et d'où s'élançant des arbres épars qui se détachent nettement sur le ciel et donnent à cette espèce de muraille écorlée une physionomie agreste. Là se termine la longue colline forestière qui rampe de Nemours à Bouron en côtoyant la route. Au bas de ce cirque informe s'étale une prairie où court le Loing en formant des nappes cascades.

(A suivre)



# Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

**IMPRIMEUR :**

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Neutais  
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE  
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue  
du Club Cévénol, des Syndicats d'Initiative départementaux  
des Associations des Anciens Elèves :  
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,  
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,  
du Lycée Fénelon et du Lycée Mollère  
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

**OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)**

**BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES**

## CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

**TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS**

**Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès**

## CARTES DE VISITE

**PRIX MODÉRÉS**